



**Communiqué de presse**

Jeudi 8 octobre 2020

## **Paris soutient l'action internationale des Parisiens et Parisiennes**

**La Ville de Paris soutient les porteurs de projets de solidarité et de développement international. 3 appels à projets annuels sont ouverts jusqu'au 16 décembre 2020, alors que le Conseil de Paris vient de voter l'attribution des dotations 2020. Depuis 2014, c'est plus de 3 millions d'euros qui ont été accordées et plus largement, en 2019, la Ville de Paris a consacré 6,7 Millions d'euros à l'Aide Publique en Développement, la plaçant en tête des collectivités françaises contributrices.**

### **Un engagement constant pour l'accès aux services essentiels et le développement**

Au titre de ses actions internationales, en 2019, la Ville de Paris a consacré 6,7 Millions d'euros à l'aide publique en Développement, la plaçant en tête des collectivités françaises contributrices aux Objectifs du Développement Durable dans les Pays en développement. Parmi ses grands champs d'action, la santé, la culture et les droits humains représentent plus de 2 millions d'euros par an.

### **En 2020, 700.240€ de subventions répartis en trois labels**

Pour les porteurs de projets de solidarité et de développement international et européen, trois appels à projets internationaux 2021 sont ouverts depuis le 1<sup>er</sup> octobre et jusqu'au 16 décembre 2020 sur [www.paris.fr/international](http://www.paris.fr/international) :

- SOLIDAE, permet de financer des actions d'accès à l'eau potable, à l'assainissement, et à une gestion durable des déchets dans les pays en développement. On dénombre aujourd'hui plus de 3 millions de bénéficiaires, au travers de 108 projets menés dans 41 pays, pour un montant de 12 millions d'euros. En 2020, 540.240€ issus des dispositifs « 1% Eau Assainissement », « 1% Déchets » et « 1% Énergie » ont été accordés à 10 associations et ONG.

- SOLIDDEV, permet de faire vivre les Objectifs de Développement Durable, votés par l'ONU en 2015. Chaque année, la Ville de Paris soutient les associations parisiennes à hauteur de 80 000€, pour l'aide au développement dans les pays du sud, notamment pour des actions dans des domaines divers tels que l'environnement, l'éducation, la santé, l'agriculture... 13 associations parisiennes ont été soutenues en 2020.
- Enfin, la Ville de Paris soutient les projets européens portés par le monde associatif, les établissements scolaires ou d'enseignement supérieur via le Label Paris Europe, doté lui aussi de 80.000€ par an. Depuis 2002, ce sont près de 227 projets représentant 1,5M€ qui ont été sélectionnés. En juin 2020, 13 porteurs de projets parisiens ont été labellisés, promouvant les actions culturelles, artistiques, sportives, citoyennes, sociales, environnementales en Europe.

**Le financement de ces trois labels s'ajoute aux autres actions de développement international financées par la Ville**, dont notamment : la lutte contre le VIH-Sida et l'action en faveur de la santé sexuelle et reproductive (2 millions d'euros par an), les échanges culturels à l'international (300.000€ par an) et la défense des droits humains (150.000€ par an). Les demandes de subventions sur ces thématiques sont ouvertes, elles, jusqu'au 26 novembre 2020

**Contact presse:** [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) - 01.42.76.49.61